


Chiroptères : un massacre à Vouillon

Nous rappelons que LES INFRASTRUCTURES/PROJETS EOLIENNES NE RESPECTENT PAS LA DIRECTIVE EUROBATS DES 200M de distance à un bois.

SCANDALE : Les comptages de mortalités doivent ATTENDRE UN AN après la mise en service du parc. Et ces comptages sont BIAISES par les CONFLITS d'INTERETS.

Nous rappelons que les infrastructures éoliennes industrielles DETRUISENT L'AVIFAUNE et les CHIROPTERES, les animaux ET leur HABITAT.

Lire ou [télécharger le document](#)  ci-dessous, page 2 notamment :

[Vouillon-massacre-chiropteres](#)

Et... c'est partout l'hécatombe :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/morbihan/cri-d-alarme-des-associations-face-a-la-mortalite-des-chauves-souris-autour-des-parcs-eoliens-2301682.html>

A L'AIDE !!!!!!!!!!!